

Confession, mode d'emploi.

L'aveu du péché ne doit pas être un obstacle. Il n'est que le moyen d'exprimer concrètement le désir de vivre la miséricorde du Seigneur. Car, c'est cela la « confession » : vivre la miséricorde du Seigneur, accueillir sa tendresse de Père pour l'enfant que je suis.

Le confesseur et le pénitent sont assis l'un en face de l'autre. On dit quelques mots d'amitié, puis le confesseur invite au **signe de la croix** en le traçant sur lui-même. **Le pénitent introduit la démarche.** Il peut le faire par une formule ou une autre. Par exemple : « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché ».

Vient alors **l'aveu des péchés.** Ce terme d'aveu n'est pas heureux. Il a un relent judiciaire qui est faux. Il s'agit bien plutôt de dire ce qui encombre notre vie, ce qui l'embarrasse, qui peut même la « pourrir » et dont je désire être débarrassé. Un point est capital : **c'est le pénitent qui parle, en aucune manière c'est le confesseur qui fait parler.** Le confesseur écoute très attentivement et, en fait, il est dans l'attitude de la prière. Son accueil est prière. Il faut insister sur ce point : le pénitent est le maître de sa démarche. Aucune contrainte ne doit s'exercer sur lui. Il peut choisir de s'adresser au prêtre (confession) ou s'adresser à Dieu (exomologèse). Le pénitent a toute liberté de s'exprimer et il s'exprime autant qu'il le veut. Quand il a fini, le confesseur donne **un enseignement.** Il n'est pas dans la remontrance ou le reproche. Il ne « moralise » pas. Il encourage et il éclaire. Il le fait en référence à la parole de Dieu.

La démarche est d'ordre spirituel. Il ne s'agit pas de faire une liste de fautes, qui serait complète, sans oubli : cela n'a pas de sens ! mais de se reconnaître pécheur et de s'ouvrir à la miséricorde de Dieu. Cela peut engendrer un dialogue, qui, éventuellement, peut se prolonger ou être très court. Ensuite, il est très important qu'il y ait **un temps de silence.** Le confesseur dit au pénitent de dire au Seigneur : « Seigneur, j'ouvre mon cœur à ta miséricorde ». Et il lui dit : « Pendant que vous priez ainsi, je prie pour vous ». Si ce temps de silence n'est pas pris, la démarche risque fort de rester superficielle, de manquer de profondeur. **Le problème de la confession n'est pas celui de la pénibilité de l'aveu, mais celui du manque de spiritualité.** Ce qui a (presque) tué le sacrement de la Réconciliation, c'est le côté mécanique de la démarche, où le confesseur et le pénitent n'étaient que dans la récitation de formules. Or, rien n'exige plus de vérité intérieure que le sacrement de la Réconciliation.

Le temps de silence s'achève par l'invitation du confesseur à **la prière du Notre Père.** Tous deux se lèvent. L'un en face de l'autre. Le confesseur précise qu'il prie pour le pénitent et demande au pénitent de prier pour lui, car, comme lui, il est pécheur et a besoin de la miséricorde de Dieu. J'ai l'habitude de mettre dans les mains du pénitent **une bougie,** éclairée dès avant la confession. Cela a du sens. Et cela corrige le fait que le rituel est très pauvre en signes. Pendant que le pénitent tient dans ses mains la bougie allumée, je prie les mains étendues. C'est un geste d'épiphane, d'appel à l'Esprit Saint.

Au terme de la prière du *Notre Père*, le prêtre, en imposant les mains, prononce **l'absolution.** Il est bon que le pénitent ferme les yeux ou bien pose son regard sur la bougie. Il convient qu'il soit très attentif aux paroles : « Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde. Par la mort et la résurrection de son Fils il a réconcilié le monde avec lui et il a envoyé l'Esprit Saint pour la rémission des péchés. Que par le ministère de l'Eglise, il vous donne le pardon et la paix et, moi, je vous pardonne vos péchés au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. » Il fait alors le signe de la croix et le pénitent le fait ensuite : le prêtre donne le pardon au nom de Dieu et le pénitent l'accueille. Alors, le prêtre reprend la bougie et dit au pénitent : « **Allez en paix** ». Il est bon d'inviter à **l'action de grâces.** Par exemple, en donnant la bougie que le pénitent portera chez lui pour prier joyeusement. Le prêtre conclut en disant : « Allez dans la paix du Christ ! »

Encore une fois, il faut insister sur la liberté de la démarche et sa dimension spirituelle. En aucune mesure, la question est celle de la « liste des péchés ». Ce qui importe, c'est l'attitude intérieure, qui par-delà le regret du péché, ouvre à la miséricorde de Dieu. Et que peut-il y avoir de plus heureux que de recevoir la miséricorde du Père ?

Je termine par une « parabole ». Je demande aux enfants : « Aimes-tu le coca cola ? » Généralement, ils répondent « oui ». Et je leur dis : « Moi aussi, j'aime bien le coca cola, mais je préfère le champagne ! » Et je précise : « Cependant, le coca cola et le champagne font de la mousse quand on verse ; il convient, donc, d'incliner le verre pour que ça ne déborde pas. » Et j'ajoute alors : « Avec Jésus, le pardon déborde toujours ! » Oui, Dieu ne proportionne pas son pardon à nos fautes, il ne calcule pas la « mesure ». Il donne son pardon généreusement, abondamment. Il nous invite à vivre de son amour ! Et il nous donne son amour.